

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	87 (1999)
Heft:	1437
Artikel:	L'apprentissage : un savoir-faire d'avance
Autor:	Bugnion-Secretan, Perle / Chaponnière, Martine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-281681

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perle Bugnion-Seretan
et
Martine Chaponnier

L'apprentissage

Un savoir-faire d'avance

**C'est sous le slogan
"L'apprentissage.
Un savoir-faire
d'avance" que
a été lancé cet été
le troisième volet
de la campagne
nationale de promotion
des places
d'apprentissage.
Objectif : combattre
les idées reçues
sur la formation
professionnelle.**

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFPT) s'efforce, de concert avec les cantons et les partenaires sociaux, de valoriser l'image de marque de la formation professionnelle. Alors qu'elle est capitale pour l'avenir du pays, la formation professionnelle a en effet toujours fait figure de parent pauvre par rapport à la voie royale universitaire. C'est la raison pour laquelle l'OFPT et ses partenaires ont lancé une vaste campagne de promotion dont le premier volet encourageait la création de places d'ap-



jeunes (musique, sexualité, etc.) propose des modèles positifs par le biais d'une série de portraits.

Motiver les jeunes

Mentionnons encore que les communes vaudoises viennent de publier une étude sur les apprentissages qui échouent. Ils sont plus nombreux dans les régions urbaines (16 %) que dans les régions rurales (11 %). Les causes les plus fréquentes de l'échec sont l'insuffisance de la formation scolaire antérieure et le manque de motivation. Dans ce dernier cas, s'agit-il d'un mauvais choix? Généralement, la jeune personne qui a échoué disparaît, sans recourir aux possibilités d'aide qu'elle aurait pu trouver. Elle se marginalise justement au moment où se forme sa personnalité, où un apprentissage réussi y aurait contribué positivement.

Combattre les idées reçues

La campagne de promotion de l'apprentissage est notamment destinée aux jeunes en phase d'orientation professionnelle, âgés de 14 à 16 ans, et à leurs parents. Elle s'adresse tout particulièrement aux jeunes filles et aux étrangers et étrangères. Revaloriser l'apprentissage, cela signifie d'abord dépasser les nombreux préjugés qui le caractérisent. N'entend-on pas souvent dire que l'apprentissage est une voie de formation pour les jeunes sans ambition? Ou encore : « dans ma famille, on ne fait pas d'apprentissage », « l'apprentissage? Une impasse », etc. L'OFPT publie diverses brochures destinées aux parents, d'une part, aux jeunes, d'autre part, pour contrer stéréotypes et préjugés. L'Office a aussi créé un magazine pour jeunes, « go4it », qui, outre des sujets généraux qui intéressent les



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DES SCIENCES ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT

au Département d'informatique

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures d'enseignement par semaine. Recherches dans le domaine du calcul intensif (modélisation et simulation de systèmes complexes) et du parallélisme. Capacités à participer à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des méthodes informatiques appliquées à la bioinformatique.

TITRE EXIGÉ : doctorat ès sciences ou titre jugé équivalent. Expérience de l'enseignement universitaire et de la direction de recherches dans les domaines mentionnés ci-dessus.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 4 janvier 2000 au décanat de la Faculté des sciences, 30, quai Ernest-Ansermet, CH-1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

Il reste à espérer que ce type de mesures, de même que celles prises par l'administration fédérale et les cantons puissent donner à la formation professionnelle le statut qu'elle mérite et que l'hiatus bien connu entre offre et demande de places d'apprentissage puisse ainsi peu à peu disparaître. La nouvelle loi sur la formation professionnelle, actuellement en consultation et sur laquelle nous reviendrons, devrait aussi y contribuer. ☐